



HYSAL

“L’hygiène de A à Z dans votre restaurant”

Après avoir renseigné, aidé et contrôlé les restaurateurs pendant de nombreuses années,

Jean Paul BAILLY a rejoint l’UMIH 84

pour mettre son expérience au service des restaurateurs.

Il aide l’adhérent **AVANT** mais aussi **APRÈS** tout contrôle d’hygiène.

Faites le venir chez vous, écoutez-le, mettez en place ses conseils

et vous serez en sécurité pour l’hygiène

CONTACT

Jean-Paul Bailly

8 avenue du Mont Ventoux - 30400 Villeneuve-lès-Avignon

Tél. : 06 65 30 65 00

Courriel : bailly.jean-paul@wanadoo.fr

HYSAL

Modalités de fonctionnement

Conditions générales

Interventions auprès des établissements de remise directe uniquement

Déplacement :

Calculé sur la base fiscale de **0,595€/km** pour un véhicule de 7cv.

- ✓ Forfait de **15,00€** pour un déplacement sur Avignon, Montfavet ou Le Pontet
- ✓ forfait de **35,00€** pour un déplacement dans un rayon de 30 km autour d'Avignon (A/R:60).
- ✓ forfait de **45,00€** pour un déplacement dans un rayon supérieur à 30 km autour d'Avignon, mais inférieur ou égal à 45 km (A/R:90).
- ✓ forfait de **63,00€** pour un déplacement dans un rayon supérieur à 45km autour d'Avignon, mais inférieur ou égal 60 km (A/R:120).
- ✓ Au-delà de 60 km (A/R :120), devis sur demande.

Visite- Conseils:

Champ d'application des interventions :

- Audit-Conseils sur site.
- Aide à l'aménagement ou au réaménagement d'une cuisine (ou d'un atelier de remise directe)
- Aide au suivi d'une mesure administrative.

forfait de **38,00€** par heure pour l'intervention, le compte rendu écrit et son expédition (courrier ou courriel).

La durée de la visite sur site, en fonction de l'établissement, sera comprise entre **1h00** et **1h30**. Par soucis de similitude avec une intervention « officielle », la visite pourra se faire de façon inopinée si le professionnel le souhaite.

Le **règlement** de la prestation s'effectuera à l'issue de l'intervention et la facture sera expédiée avec le compte rendu.

OFFRE ADHÉRENT UMIH 84

La première visite (hors déplacement) est GRATUITE quel qu'en soit le sujet (audit, aménagement de locaux, PMS, conseils divers, suivi administratif : Avertissement, Mise en Demeure, Pré-injonction de fermeture)